

COMITÉ SPÉCIAL ACADÉMIQUE

QU'ONT FAIT LES ELU(E)S CGT EN 4 ANS DE MANDAT ?



Comme tous les 4 ans, les élections professionnelles vous permettront de désigner vos représentant(e)s syndicales et syndicaux.

En 2018, vous aviez été 20 % à porter vos voix sur la CGT au CSA pour désigner 2 élus et en faire la deuxième force syndicale des services académiques.

Ce document entend rendre compte de ce mandat auprès des collègues.

Des élu(e)s CGT impliqué(e)s et des relais sur le terrain à l'écoute des personnels

La CGT a joué son rôle pour aider à mobiliser les personnels contre les suppressions de postes, informer et intervenir pendant la période COVID, revendiquer la transparence des primes (RIFSEEP, prime COVID, CIA), assister les collègues touchés par des réorganisations de service ou des dysfonctionnements structurels au Rectorat (DEC, DIPE, DIFAG, SAE...) comme en DSDEN (SAGEPP, service mutualisateur AESH Le Mans SUD, à la DSDEN 72,...). La CGT a également été à l'initiative d'actions intersyndicales

Impliqués dans l'amélioration des conditions de travail des agents

Au cours de nos mandats, la CGT est notamment intervenue sur des questions liées à l'amélioration des conditions de travail des personnels (propositions sur le télétravail, création et extension de garages deux roues, pour la mise en place d'une plate-forme de covoiturage, pour essayer d'obtenir des espaces de restauration intérieurs et extérieurs plus grands et plus adaptés, pour faciliter l'évolution de carrière des personnels techniques de la DIFAG ou du SIBAA... Avec ses élu(e)s non-titulaires, la CGT intervient également régulièrement pour la défense des contractuels et sur les problématiques liées au remplacement.

Si tout est loin d'être gagné, notre mobilisation collective permet des avancées !

Un exemple : la circulaire télétravail

En juillet, la CGT est largement intervenue en Groupe de Travail académique pour demander d'inclure dans la nouvelle circulaire académique des précisions supplémentaires notamment sur la question des heures supplémentaires, du droit syndical, des gardes d'enfant, du droit à la déconnexion. Nous avons eu gain de cause sur ces points.

Vos élu(e)s CGT dans l'Académie de Nantes

Sylvie MOREAU, Morgane BOYER, Ronan KEROMNES, et Hervé GUICHARD (élu-es CTSA)
Agnès PLESSIS et Thierry FOURAGE (SAENES)
Patricia BERLAUD et Céline MOULIN (ADJAENES)
Nadège JOUNEAU (ATRF)
Barbara FOUCHE et Céline FRANCO (CCP non-titulaires)